## A voir

L'histoire de Saint Paul a été longtemps associée à celle de la famille de Blonay qui régna sur tout le bassin lémanique du Xème au XIVème siècles. Au départ de votre promenade vous avez pu observer les restes du château féodal (hameau de Château Vieux). En revenant à Saint Paul vous longerez le château de Blonay qui appartint à cette famille jusqu'en 1878.

Tout au long de cette promenade vous serez accompagné par les lointaines eaux du lac Léman mais surtout vous serez au coeur du plateau de Gavot avec ses marais et ses lacs qui constituent des vestiges de la dernière glaciation. Ils bénéficient de mesures de protection, d'entretien et de mise en valeur dans le cadre d'un programme piloté par le SIVOM du pays de Gavot. Trois itinéraires vous permettront de découvrir ce patrimoine. Vous pourrez parcourir le premier au lac de la Beunaz, depuis ce circuit, les deux autres sont accessibles depuis le parking du collège du Gavot.

Vous venez de parcourir cet itinéraire et vous avez remarqué un problème concernant le balisage ou l'état du sentier, aidez nous en nous faisant parvenir vos remarques par courriel ou grâce au questionnaire sur le site de l'association : Lou Vionnets site : http://louvionnets.free.fr

courriel: louvionnets@free.fr



## **CORNOUILLER SANGUIN**

(Cornus sanguinéa)

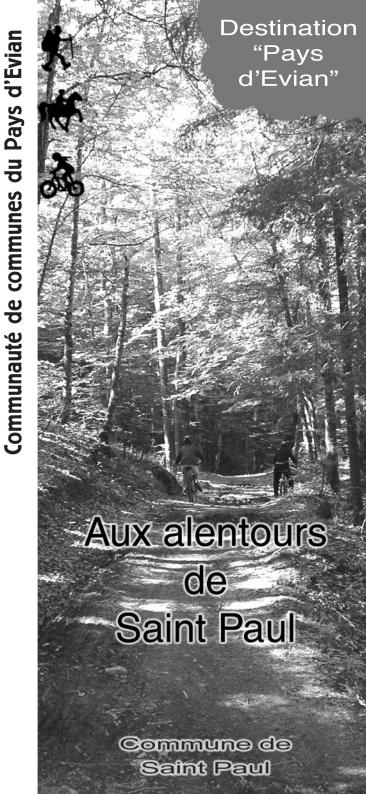
## Caractères distinctifs :

- c'est un arbrisseau pouvant atteindre une hauteur de 1 à 4 m.
- ses jeunes rameaux deviennent rouge violacé quand ils sont exposés à la lumière
- son écorce brune se craquelle dégageant une odeur désagréable (on l'appelle aussi "bois punais ").
- ses feuilles opposées, ovales possèdent 3 à 5 paires de nervures principales , convergeant au sommet
- ses feuilles prennent une couleur lie de vin en automne
- ses fleurs petites, blanches, à 4 pétales très étalés et 4 étamines sont réunies à l'extrémité des rameaux.
- ses fruits sont des baies globuleuses de 6 mm environ, noirâtres, , à gros noyau et pulpe verte mûrissant en septembre. Attention : elles sont toxiques

Itinéraires proposé par l'Association Lou Vionnets pour la mise en valeur des itinéraires de randonnée dans le Pays d'Evian et ses environs.

Edition 2009
Edité grâce au soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Evian.

Infographie
Association Lou Vionnets, Service Parcs, Jardins et
Cadre de Vie de la ville d'Evian-les-Bains.
Cartographie : EC Création.



## Descriptif de l'itinéraire

1- Passer devant le monument aux morts, longer l'église puis descendre l'escalier et continuer tout droit sur la route qui le prolonge. On bénéficie d'une vue très dégagée sur le lac Léman puis un peu plus bas on longe le site de la Grotte qui offre un lieu de pique nique agréable. Aller tout droit jusqu'à la D21 dans le hameau de Poëse, la traverser direction la Cheneau. Suivre alors la route à droite puis monter à gauche en direction de Pré Bandaz.

Au carrefour prendre à gauche vers Chez Bouchex. La voie goudronnée laisse la place à une piste enherbée. A la Croix de la Mission continuer tout droit sur la route qui rejoint Chez Bouchex, prendre à gauche la route en sens interdit et au carrefour suivant aller en face vers Chez Piolant.

- 2- Parvenu à la première maison suivre la route à droite vers le Bois du Fayet. La route laisse la place à un chemin qui permet d'entrer dans la forêt. A l'embranchement suivre à gauche la direction Vers la Grange puis prendre la seconde piste qui part vers la droite. Au carrefour du Bois du Fayet poursuivre en face en gardant comme objectif vers la Grange que l'on atteint après avoir longé un pré. Pour rejoindre chez Bochet suivre à gauche la petite route qui offre en point de mire la dent d'Oche.
- 3- A l'oratoire prendre à gauche et suivre la voie principale jusqu'au Champ du Bois. Au dessus de la maison suivre la piste qui offre un large point de vue sur la vallée de Bernex. On peut ainsi atteindre, à travers bois, la Beunaz non loin de la chapelle et du chemin de Croix. Traverser la D52 en direction de Bernex et trouver à 40 m une piste qui part à gauche après un abris bus.
- 4- Arrivé au lac de la Beunaz aller à gauche, franchir le déversoir sur une passerelle, longer le lac sur quelques mètres puis tourner à gauche pour rejoindre le lac noir et le longer par la droite. A son extrémité prendre le second sentier à gauche puis à droite au croisement suivant. A l'orée du bois longer le pré et rejoindre les maisons. Traverser la route direction Roseires avant de descendre à gauche vers Praubert. Dans le village rejoindre l'oratoire et poursuivre à gauche vers les Bossons. Vous pouvez aller observer les Alpagas à droite mais l'itinéraire continue tout droit. Chez Trincat prendre la piste à gauche vers les Crêtes qui offre un panorama extraordinaire sur tout le bassin Lémanique. Continuer par la route vers le chef lieu de Saint Paul et votre point de départ.

